



**XXVIII ème
Congrès
National
du SNETAP
17 au 20 Mai 2017**

Un congrès... ça se prépare !

Paris, le 11 avril 2017

**Secteur Vie Syndicale
Bulletin Spécial N° 3**



Sommaire

- Les congrès préparatoires en région – calendrier (et motion annexée)
 - L'ordre du jour prévisionnel de notre 28^{ème} Congrès National
 - Rappel - élections au moment du congrès
 - S'inscrire dans la dynamique du congrès... « pour les nul-le-s ! »

**Le XXVIII ème Congrès ordinaire du SNETAP-FSU
se tiendra du 17 au 20 mai 2017 à Laval (Mayenne)**



EDITO



Aux syndiqué-e-s du SNETAP-FSU,

Nous voilà à un peu plus d'un mois de notre Congrès national !

Alors que les sections locales d'établissements sont en train d'élire leurs délégué.e.s pour Laval, avril est assurément le mois des Congrès régionaux préparatoires, vous en trouverez ici le calendrier (les premiers s'étant déjà tenus depuis la fin mars, là où quelques autres fermeront la marche début mai). Ces Congrès régionaux constituent assurément des temps forts d'un point de vue militant, en ce sens qu'ils visent à forger un certain nombre de mandats qui seront par la suite, portés et défendus au Congrès national. Parmi ces contributions régionales, certaines seront, pour tout ou partie, intégrées aux textes de Congrès en amont de celui-ci (cf. **annexe 1** un modèle de motion régionale).

Ce dernier bulletin d'avant Congrès, c'est aussi et surtout l'occasion de retrouver le programme prévisionnel de nos 6 demi-journées à venir sur Laval, avec une notice détournée par l'un de nos élus du groupe communication... en mode « Congrès du SNETAP pour les nul-le-s » !

Nous en profitons également pour faire un rappel des élections qui se dérouleront lors de notre Congrès en vue du renouvellement de nos Secteurs au sein du Conseil Syndical National (avec un appel complémentaire pour les postes non candidats), ainsi que celui de nos commissions de contrôle et de conciliation.

Enfin, nous vous renvoyons à notre bulletin numéro 2 « spécial modalités de participation » pour procéder d'ici au vendredi 21 avril – et si vous ne l'avez pas encore fait – à votre inscription http://www.snetap-fsu.fr/IMG/pdf/bulletin_spe_cial_no2_laval-2.pdf.

Rendez-vous à Laval du 17 au 20 mai prochain !

Le Secrétariat Général du SNETAP-FSU

DATES DES CONGRES REGIONAUX

REGION	ANCIENNES REGIONS	DATE	LIEU	Présence membres du BN
DROM-COM	LA REUNION	jeu. 30 mars 17	SAINT PAUL	Serge Pagnier / Yoann Vigner (visio)
PACA	GUYANE / MARTINIQUE / GUADELOUPE / MAYOTTE PACA	jeu. 27 avr. 17	A VENIR AVIGNON	Clémentine Mattéi / Brice Fauquant
NORMANDIE	NORMANDIE HAUTE NORMANDIE BASSE	mar. 28 mars 17	SEES	Jean-Marie Le Boiteux
HAUT DE FRANCE	NORD /PAS DE CALAIS PICARDIE	jeu. 6 avr. 17	AMIENS	Jean-Marie Le Boiteux
BRETAGNE	BRETAGNE	mar. 28 mars 17	PONTIVY	Fabrice Cardon
PAYS DE LOIRE	PAYS DE LOIRE	jeu. 27 avr. 17	LA ROCHE SUR YON	Frédéric Chassagnette
CENTRE VAL DE LOIRE	CENTRE	mar. 25 avr. 17	FONDETTES	Serge Pagnier / Frédéric Chassagnette
NOUVELLE AQUITAINE	AQUITAINE POITOU CHTE LIMOUSIN	jeu. 6 avr. 17 jeu. 6 avr. 17	OLERON LIMOGES	Gérard Pigois / Olivier Bleunven / Yannick Leblanc Yoann Vigner
ILE DE FRANCE	ILE DE FRANCE	jeu. 27 avr. 17	SAINT GERMAIN EN LAYE	Caroline Brukhanoff
AUVERGNE RHON ALPES	AUVERGNE RHONE ALPES	mar. 11 avr. 17 jeu. 30 mars 17	MARMILHAT LYON DARDILLY	Laurence Dautraix Caroline Brukhanoff
GRAND EST	ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE	ven. 5 mai 17 jeu. 27 avr. 17 jeu. 4 mai 17	WINTZENHEIM CHAUMONT NANCY (sous réserve)	Serge Pagnier Jean-Marie Le Boiteux / Serge Pagnier Serge Pagnier
BOURGOGNE FRANCHE COMPTE	BOURGOGNE FRANCHE COMTE	ven. 31 mars 17 lun. 10 avr. 17	TOURNUS VESOUL	Serge Pagnier Serge Pagnier
OCCITANIE	LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI PY	jeu. 4 mai 17 mar. 21 mars 17	CARCASSONNE ONDES	Olivier Bleunven / Didier Revel Olivier Bleunven
CORSE	CORSE	mer. 12 avr. 17	BORGO	Jean-Marie Le Boiteux (visio)





ORDRE DU JOUR PRÉVISIONNEL

mercredi 17 mai 2017

- à partir de 9 h.....Accueil des congressistes
inscription, remise documents, badge, validation mandat,
dépôt bagages

- 12h15 à 13h45 :Repas (si inscrit préalablement)

- 14h à 14h30.....Ouverture du Congrès
Interventions d'accueil – Hommage à Alain Clément
Élection de la commission d'organisation
Rapport de la commission de contrôle sur le vote du rapport d'activité
**Appel à candidatures : secteurs non candidats, commission
conciliation et commission de contrôle**
- 14h30 à 15h.....Complément au rapport d'activité
- 15h.....**Clôture des candidatures aux secteurs**
- 15h à 15h45Échange intersyndical SNETAP – SNUITAM – CGT Agri
- 15h45 à 17 h30.....Débat général

- 17h30 à 18h -Pause - Installation dans les chambres

- 18h à 18h30.....Prise de parole des candidat-e-s aux secteurs
- 18 h30 à 19h30.....**Élection des secrétaires de secteur (opérations de vote à l'urne)**

-Apéritif , intervention du Directeur de l'EPL
- 19h30 à 21h.....Repas

- 21h.....**Résultats des élections (Affichage)**
- 21h à 22h15.....Réunions catégorielles et réunion du groupe action
- 21h15.....Heure limite de dépôt des candidatures au bureau national
(au sein des titulaires du CSN)
- 22h30 à 23h30.....Conseil Syndical National : Élection du Bureau National
et du Secrétariat Général
Publication des résultats sur le site internet du SNETAP

Jeudi 18 mai 2017

- 6h45 à 8h.....Petit déjeuner
- 8h à 8h30.....Assemblée plénière : résultat élections
Appel à candidatures complémentaires si secteurs libérés
par secrétaires générales-aux et trésorier-e-s
- 8h30 à 9h45 Réunion des secteurs « CSN », des collectifs, du groupe action
- 9h45 à 10h.....Pause
- 10h à 11h50.....Réunion des 4 commissions de secteurs « SG », dont une PSL-VS
- 12h.....Clôture candidatures complémentaires aux secteurs
- 12h30 à 13h45.....Repas Élections complémentaires aux secteurs
- 13h30 à 14h55.....Réunion des régionaux et des collectifs
- 15h.....Heure limite de dépôt des motions particulières
- 15h à 16h30.....Réunion des 4 commissions de secteurs « SG »
- 16h30 à 16h45.....Pause
- 17h à 19h.....Réunion des 4 commissions de secteurs « SG »
- 19h15 à 20h30.....Repas (si inscrit préalablement)
Soirée libre

Vendredi 19 mai 2017

- 6h45-8h.....Petit déjeuner
- 8h.....Résultats élections complémentaires secteurs
- 8h à 10h.....Première lecture de la motion 1
- 10h à 10h30.....Pause
- 10h30 à 12h30.....Première lecture de la motion 2
- 12h30-13h45.....Repas
- 13h à 13h45.....Réunion du groupe action
- 14h à 16h.....Première lecture de la motion 3
- 16h à 16h30.....Pause
- 16h30.....Clôture des candidatures (commissions de contrôle et de conciliation)
- 16h30 à 18h30.....Première lecture de la motion 4
- 18h30 à 19h30 Première lecture de la motion d'orientation et du texte action, débats
- 19h30 à 20h30.....Discussion et vote des motions particulières
- 20h-21h30 Élections commissions de contrôle et de conciliation (votes à l'urne)
- 21h.....Repas festif et soirée dansante

samedi 20 mai 2017

- 6h45-8h.....Petit déjeuner, libération chambres, dépose bagages
- 8h à 10h15.....Résultats élections commissions de conciliation et de contrôle
Lecture des amendements et **vote** des 4 motions
- 10h15 à 10h30.....Pause
- 10h30 à 12h.....Seconde lecture de la motion d'orientation et du texte action,
vote
- 12h.....Clôture du congrès
- à partir de 11h.....Retrait des repas froid (si inscrit préalablement)

Rappel - élections pendant le congrès

commission de contrôle, commission de conciliation

les candidat-e-s seront invité-e-s à présenter leur candidature pendant le congrès.

secrétariats des secteurs

La commission de contrôle est composée de 5 membres titulaires et 2 adjoints-es élu-e-s par le congrès national parmi les délégué-e-s présent-e-s en dehors du conseil syndical national, ils-elles ne peuvent pas être membres du conseil syndical national.

Ces membres entrent en fonction après le congrès, ils sont élus pour 3 ans et sont rééligibles.

La commission est chargée du dépouillement des différents votes nationaux, de vérifier les actes administratifs du syndicat, la régularité des élections, la validité des mandats.

La commission de conciliation est composée de 6 membres titulaires et de 2 suppléant-e-s :

→ 3 membres titulaires et un-e membre suppléant-e élu-e-s par le conseil syndical national en son sein

→ 3 membres titulaires et un-e suppléant-e, **délégué-e-s au congrès élu-e-s individuellement par lui.**

Ces candidatures sont exclusives de toutes candidatures au conseil syndical national. Ces membres sont élus pour 3 ans.

La commission de conciliation est chargée de veiller au respect des statuts. Tout adhérent-e peut saisir la commission qui mène, sur décision du conseil syndical national ou du congrès, une mission d'enquête et de conciliation dont elle rend compte devant le conseil syndical national ou exceptionnellement devant le congrès.

Les Secrétariats des Secteurs sont composés de 9 membres titulaires et de 9 suppléant-e-s :

Secrétariats des secteurs			
COLLÈGE N°	SECTEURS	Postes à pourvoir	
		Titulaire	Suppléant-e
1	COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE	EBERSVEILLER Patricia	
2	COORDINATION DE L'HYGIÈNE, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL	BRAULT Laurence OUJJANI Abdelillah	VERSEPUECH Marc
3	COORDINATION DES C A P, AFFAIRES INDIVIDUELLES, RELATIONS AVEC L'AVOCAT	MATTEI Clémentine	HADER Sarah
4	APPRENTISSAGE ET FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	DAUTRAIX Laurence	AUBLANC Patrice SALLARD Anthony
5	PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES, RECHERCHE, FORMATION DES MAÎTRES		
6	COORDINATION DE LA COMMUNICATION	GAILLARD Francis	VINET Anne-Caroline
7	EMPLOIS PRÉCAIRES	LE BOITEUX Jean-Marie	MAURAND Marie-Christelle
8	SYNDICALISME ET FORMATION SYNDICALE	PITT Joël	THORAVAL Laurent
9	VIE FÉDÉRALE	PIGOIS Gérard	

A l'ouverture du Congrès, un appel à candidature sera effectué pour les sièges vacants suivant :

- collège 1 : 1 suppléant-e
- collège 5 : 1 titulaire et 1 suppléant-e
- collège 9 : 1 suppléant-e

Suite au premier appel à candidature, il y a concurrence pour le siège de titulaire dans le collège 2 «**COORDINATION DE L'HYGIÈNE, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL** ». Et pour le siège de suppléant dans le Collège 4 «**APPRENTISSAGE ET FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE** ».

28 ème congrès du SNETAP FSU-LAVAL 2017

J'ai des choses à dire et j'aimerais le faire savoir.



Depuis longtemps, je souhaite prendre une part plus active à la vie de mon syndicat et à l'élaboration des mandats qu'il se donne pour promouvoir l'Enseignement Agricole Public et défendre les intérêts de ses personnels. C'est au cours des réunions de section locale d'établissement que cela se prépare. La section locale se réunit après la réception des documents préparatoires du congrès national (fin février). Au SNETAP-FSU, chaque membre de la section peut contribuer, proposer, à partir des problématiques préparées par le Bureau National, et présenter d'autres textes sur des sujets non prévus initialement. La section a alors à se prononcer (à voter) sur ces différentes propositions, autrement dit à se mandater.

Le congrès du SNETAP



POUR

LES NUL-LES



 Si je suis un-e adhérent-e isolé-e dans un établissement sans section syndicale, je peux participer au congrès national en étant auditeur-trice, c'est-à-dire sans mandat.

Pour participer au congrès national, ma candidature doit être retenue par la section (2 délégué-e-s jusqu'à 40 adhérent-e-s puis 1 par tranche de 20). Au congrès national, j'interviendrai donc, lors des commissions ou lors d'une assemblée plénière, afin de présenter le bien-fondé des décisions (motions) arrêtées collectivement par ma section. C'est, évidemment, ce qui fonde ma motivation à participer à ce congrès. Ce que j'avais à dire évoluera probablement du fait du débat, mais j'ai toujours envie de le faire savoir !

Avant le congrès national, encore un tour de moulinette...

La première phase de préparation en section étant réalisée, un congrès régional se réunit dans un délai d'un mois avant la date du congrès national, après un éventuel congrès départemental. Lors de ces congrès, des motions sont également rédigées, les éventuelles motions préparées par la section débattues et enrichies. C'est incontournable d'y participer, la section locale de mon établissement compte sur moi. Si je suis retraité-e, j'adresserai ma candidature pour le congrès au secrétaire régional. Les congrès régionaux élisent les représentant-e-s des retraité-e-s (1 par tranche de 5 retraité-e-s).

En route vers le congrès national !!



Après la séance inaugurale, les travaux commencent, et se poursuivent jusqu'au dernier jour, alternant réunions de commissions, séances plénières, votes, et probablement quelques imprévus... Je ne dois pas oublier que, comme le précisent les statuts du SNETAP-FSU, « chaque délégué-e au Congrès a le droit à la libre expression dans le cadre du règlement adopté par le Congrès ». C'est probablement davantage qu'un droit, sans doute un devoir militant, auquel je souscris totalement. J'ai des choses à dire mais aussi des choses à écouter.

A ce qu'on m'a dit il y a aussi des moments de convivialité, une soirée festive... sans oublier le vote des motions finales le samedi matin.

De retour dans mon établissement j'aurai des choses à raconter et des mandats à partager et à porter.



Congrès régional de

problématique(s)

Mandat régional :

